

Complémentaire santé

Couvrez l'ensemble
de vos dépenses de santé



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
ARÉAS ASSURANCES





ÊTES-VOUS SUR D'ÊTRE BIEN COUVERT ?

Quels que soient votre âge et votre situation familiale, vos besoins en matière de santé évoluent, il est important de vous assurer que vos dépenses de santé seront bien couvertes en cas de maladie ou d'accident, l'offre Aréas propose :

- **Des services d'assistance** très complets sur toutes les formules
- La prise en charge des **médecines douces*** avec un large choix de professionnels : étiopathe, chiropracteur, acupuncteur, kinésologue, micro-kinésithérapeute, naturopathe, sophrologue, psychologue, phytothérapeute, shiatsu, diététicien, nutritionniste...
- **Un forfait pharmacie** non remboursée*
- **En hospitalisation*** : forfait journalier, chambre particulière et lit d'accompagnement illimités

► **UNE COUVERTURE OPTIMALE POUR VOTRE SANTÉ**

✓ **Des solutions modulables**

Un large choix de formules de garanties adaptées à votre budget et à vos besoins de la formule Eco à la formule la plus complète sans questionnaire de santé.

- **Des formules petits budgets**, notamment pour les étudiants,
- **Des solutions complètes** pour les familles,
- **Une formule hospitalisation** qui peut être souscrite seule pour compléter une mutuelle obligatoire insuffisante.

✓ **L'optique et le dentaire**

3 niveaux de garantie pour augmenter votre couverture en optique et en dentaire.

✓ **L'option bien-être**

La possibilité d'une **couverture renforcée** pour l'audioprothèse, les cures thermales et les médecines douces.

Label d'excellence décerné en 2019 par un jury d'experts banque assurance valable 1 an.

*selon la formule choisie

► **DES AVANTAGES**

POUR MAÎTRISER VOTRE BUDGET

- **Des tarifs négociés** via le réseau Santéclair® pour limiter votre reste à charge,
- **Du tiers-payant** auprès de nombreux professionnels et la télétransmission directe de vos décomptes,
- **Lors de la naissance ou de l'adoption d'un enfant** : gratuité de sa cotisation jusqu'à la 1^{ère} échéance,
- **La fidélité récompensée** : un bonus en dentaire en fonction de l'ancienneté de votre contrat,
- **La gratuité** à partir du 3^{ème} enfant mineur.

► **DES SERVICES D'ASSISTANCE COMPLETS**

POUR VOTRE TRANQUILLITÉ **

✔ **En voyage en France ou à l'étranger**

Transport et rapatriement médical, frais médicaux d'urgence, assistance en cas de vol, perte ou destruction des papiers d'identité, moyens de paiement ou titres de transport, envoi des médicaments, déplacement d'un proche...

✔ **Accompagnement en cas d'accident ou de maladie**

Aide à domicile, école à domicile, garde des enfants, petits-enfants ou personnes dépendantes, garde des animaux...

✔ **Accompagnement en cas de maladies longue durée**

Évaluation des besoins et recommandations, enveloppe de services d'aide à domicile (auxiliaires de vie, aide ménagère, livraison des courses, gardes des animaux de compagnie, coiffure et esthétique à domicile...).

✔ **Aide psychologique en cas d'évènement traumatisant.**

✔ **Prévention et conseil dans le domaine de la santé**

Bilan d'évaluation des pratiques alimentaires, conseil et accompagnement nutritionnel par téléphone et en ligne, information sur les maladies...

** sous réserve des conditions et limites prévues à la convention d'assistance. Les prestations d'assistance sont mises en oeuvre par AWP FRANCE SAS - 490 381 753 RCS BOBIGNY - Orias 07 026 669.



Pour votre tranquillité, vous bénéficiez du tiers-payant et de la télétransmission auprès de nombreux professionnels.

Aréas, c'est aussi

L'APPUI DU RÉSEAU DE SOINS SANTÉCLAIR®

Pour contribuer à limiter votre reste à charge, et vous assurer des soins de qualité, Aréas met à votre disposition :



- ▶ Un service d'analyse de devis ;
- ▶ Un réseau de 7 600 partenaires géolocalisables : ophtalmologue, opticien, chirurgie laser de l'oeil, dentiste, dentiste spécialisé en implantologie, ORL, audioprothésiste, ostéopathe, chiropracteur, diététicien ;
- ▶ Un accompagnement global pour garder la forme et entretenir sa santé sur la durée : coaching nutrition, sportif, sommeil ;
- ▶ L'accès au classement des meilleurs hôpitaux et des conseils en automédication ;
- ▶ Tiers-payant auprès des professionnels partenaires.

UN ESPACE CLIENT SÉCURISÉ ARÉAS EN LIGNE



Pour vous faciliter la vie et accéder à vos services en ligne :

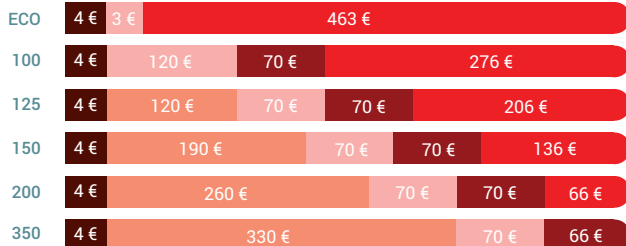
- ▶ Visualiser vos remboursements de frais de soins et recevoir vos décomptes en ligne ;
- ▶ Demander une réédition de votre attestation tiers-payant, des modifications sur votre contrat ;
- ▶ Accéder à tous les services Santéclair®, notamment géolocalisation des professionnels de santé partenaires.



ET TOUJOURS, UN INTERLOCUTEUR DE PROXIMITÉ AVEC VOTRE AGENT GÉNÉRAL

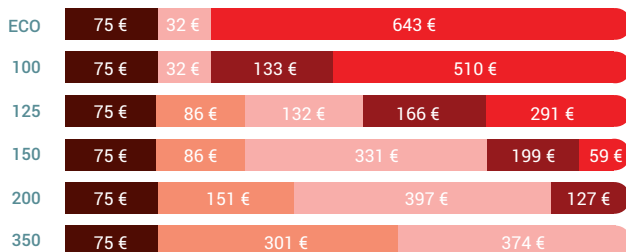
EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

Formules



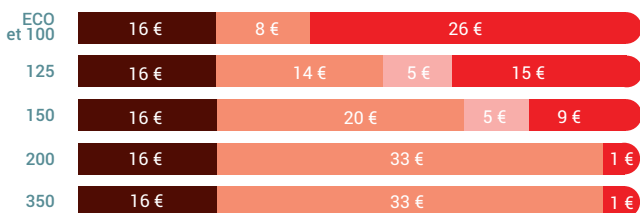
◀ LUNETTES MONTURE ET VERRES SIMPLES 470 €* *

* 2 verres simples (verres blancs à simple foyer, cylindre ≤ à +4 dioptries, sphères -6 à +6 dioptries) pour les plus de 18 ans + monture (prise en charge de la monture plafonnée à 150 €)



◀ COURONNE DENTAIRE REMBOURSÉE 750 €

Rbt Sécurité sociale en €
 Essentielle
 Intégrale
 Avec renfort
 Reste en charge €



◀ REMBOURSEMENT CONSULTATION GÉNÉRALISTE POUR DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES 50 €

** OPTAM (Option Pratique Tarifaire Maîtrisée) et OPTAM-CO (pour les Chirurgiens et Obstétriciens) : conventions signées entre l'assurance maladie et les médecins du secteur 2 et certains médecins du secteur 1 autorisés à facturer des dépassements d'honoraires. Lorsqu'un médecin signe cette convention, il s'engage à limiter ses dépassements d'honoraires. La liste des médecins signataires de ce dispositif est disponible sur www.ameil-direct.fr

Rbt Sécurité sociale
 Rbt Aréas si non adhérent OPTAM et OPTAM-CO**
 Rbt Aréas si adhérent OPTAM et OPTAM-CO**

Reste en charge

Les montants ci-dessus ont été arrondis.

Aréas Assurances, groupe indépendant issu de sociétés d'assurance mutuelles dont la plus ancienne a été fondée en 1825, s'appuie sur un réseau de 500 agences pour distribuer une gamme de contrats couvrant l'ensemble des besoins en matière de protection de biens, protection des personnes et protection financière pour ses sociétaires particuliers, professionnels et entreprises.

Votre agent général est un professionnel de l'assurance à votre disposition. Rencontrez-le et faites-lui part de vos attentes. Fort de son expérience, il s'attache à définir avec vous la réponse adaptée à votre situation personnelle et à vos objectifs.



49, rue de Miromesnil 75380 Paris Cedex 08
Tél. : 01 40 17 65 00 - www.areas.fr

Aréas Dommages | Aréas Vie
n° Siren : 775 670 466 | n° Siren : 353 408 644

Société d'assurance mutuelles à cotisations fixes
Entreprises régies par le Code des assurances